

Les performances du marché du travail au tournant du XXI^e siècle

*Christine Gonzalez-Demichel, Emmanuelle Nauze-Fichet, Sébastien Seguin**

De fin 1996 à fin 2001, la France a accumulé les records de créations d'emplois et de baisse du chômage avec 2,1 millions d'emplois supplémentaires et 750 000 chômeurs de moins. Quels sont les moteurs de ces performances ? Qui a bénéficié de cette embellie ? La nature des emplois s'en trouve-t-elle améliorée ? Comment les comportements d'activité ont-ils évolué ? Les causes et les aspects de ce retournement sont analysés dans cet article.

En cinq ans, de fin 1996 à fin 2001, l'emploi (hors contingent) a progressé en France de 2,1 millions de postes de travail. Cette augmentation résulte d'une hausse record des effectifs salariés et d'une dégradation limitée des effectifs non salariés. Par comparaison, lors du précédent cycle conjoncturel (phase de croissance de fin 1985 à fin 1990), une hausse moitié moindre du nombre de salariés et un recul plus sensible de celui des non salariés avaient conduit

à la création de 900 000 emplois. Avec 430 000 emplois créés, l'année 1969 était celle qui avait connu le plus d'emplois créés : elle est désormais distancée par les trois dernières années du XX^e siècle, avec en tête l'an 2000 (610 000 emplois créés) (*figure 1*).

L'emploi salarié a profité du dynamisme exceptionnel des secteurs concurrentiels (deux fois plus d'emplois y ont été créés par rapport à la fin des années quatre-vingt), combiné au fort

développement du secteur tertiaire non marchand. L'emploi salarié concurrentiel a ainsi dépassé au cours de l'automne 1997 le maximum historique atteint à la fin de l'année 1990.

Croissance soutenue et politique de l'emploi dynamique ont stimulé l'emploi

Dans l'ensemble, les évolutions de l'emploi suivent celles de la

* Christine Gonzalez-Demichel, Emmanuelle Nauze-Fichet et Sébastien Seguin font partie du département Emploi et Revenus d'activité de l'Insee.

Figure 1 - Les variations annuelles de l'emploi salarié et non-salarié de fin 1954 à fin 2001

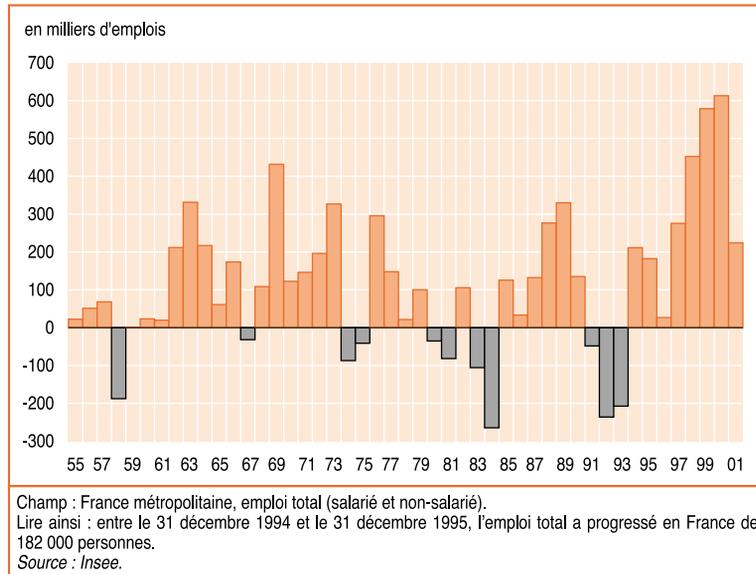


Figure 2 - Variations d'emplois

	En milliers d'emplois		
	De fin 1985 à fin 1990	De fin 1996 à fin 2001	Niveau fin 2001
Emploi total	906,9	2 143,6	24 457,2
Emploi non salarié :	- 291,5	- 147,2	2 117,3
Agriculture	- 281,7	- 97,3	542,5
Industrie	62,3	- 11,8	202,9
Construction	- 100,7	- 9,6	166,5
Tertiaire	28,6	- 28,5	1 205,4
Emploi salarié :	1 198,4	2 290,8	22 339,9
dont secteurs concurrentiels ¹	886,1	1 808,8	15 431,7
Agriculture	8,0	- 9,2	343,2
Industrie	- 162,5	58,9	4 166,3
dont : Biens intermédiaires	- 44,7	30,1	1 485,8
Biens d'équipement	- 9,0	37,9	849,7
Automobile	- 32,7	17,0	299,6
Biens de consommation	- 40,4	- 44,3	707,5
Construction	110,6	119,0	1 266,7
Tertiaire	1 259,6	2 104,8	16 588,5
dont :			
Tertiaire concurrentiel	938,0	1 630,8	9 998,7
dont : Commerce	215,4	345,4	2 955,5
Transports	56,4	138,0	1 050,9
Services marchands aux entreprises	426,1	777,1	3 166,1
Services marchands aux particuliers	176,1	327,6	1 854,6
Tertiaire non concurrentiel ²	321,6	474,0	6 656,2
dont Emplois aidés	- 13,6	81,9	494,0

1. Les secteurs concurrentiels comprennent l'industrie, la construction et le secteur tertiaire concurrentiel.
2. Le tertiaire non concurrentiel comprend l'administration, la santé, l'action sociale, l'éducation et les activités associatives.
Source : Insee.

conjoncture économique. Ainsi, la vigueur de l'emploi sur la période récente est liée avant tout au retour en France d'une croissance économique soutenue. Elle a été de 3 % par an, en moyenne annuelle, sur la période 1997-2001 contre 1 % sur la période 1991-1996, marquée notamment par la récession économique de 1993. À la fin des années quatre-vingt, la croissance de l'emploi avait été plus faible, malgré une croissance économique plus forte en moyenne. De fait, la productivité apparente du travail (rapport entre la valeur ajoutée et l'emploi) s'est sensiblement infléchie dans les secteurs concurrentiels depuis dix ans : 1 % environ en rythme annuel au cours des années quatre-vingt-dix contre 2,2 % durant les années quatre-vingt.

Cet enrichissement de la croissance en emplois peut être imputé en partie à la politique de l'emploi, beaucoup plus dynamique ces dernières années que lors de la reprise de la fin des années quatre-vingt. Diverses mesures ont été successivement mises en œuvre, visant à créer des emplois par le partage du travail et l'abaissement de son coût. Il s'agit des mesures générales d'allègement de charges sur les bas salaires, appliquées progressivement depuis 1993, et relayées par les dispositifs de réduction du temps de travail (dispositifs Robien - de 1996 à 1998 - et Aubry).

Parallèlement, des mesures plus ciblées se sont développées en faveur de publics prioritaires, notamment les jeunes et les chômeurs de longue durée dans le cadre de la lutte contre les exclusions. Fin 2001, 500 000 personnes bénéficiaient d'un emploi-jeune, d'un contrat emploi-solidarité ou d'un contrat emploi-consolidé. Ces emplois aidés non marchands ont fortement contribué

au dynamisme du secteur tertiaire non marchand : près d'un emploi créé sur cinq depuis fin 1996, contre une contribution nulle à la fin des années quatre-vingt.

Services et commerce : les principaux moteurs de l'emploi salarié concurrentiel

Depuis la fin 1996, tous les secteurs concurrentiels ont bénéficié de la vigueur de l'activité. Cependant, le dynamisme de l'emploi repose essentiellement sur le tertiaire, principalement sur les services aux entreprises, le commerce et les services aux particuliers (figure 2). Les services aux entreprises ont créé deux fois plus d'emplois depuis 1996 que sur la période 1985-1990. Ils sont tirés par les activités de conseils et d'assistance, en accélération sur la période récente, et le travail temporaire.

Le travail temporaire a connu un profil heurté, coïncidant avec celui de l'activité dans l'industrie, premier secteur utilisateur. Il a

fortement accéléré en début de reprise avant de reculer en 2001. Au total, il a contribué pour près d'un cinquième aux créations d'emplois salariés concurrentiels depuis cinq ans.

Dans la construction, après plus de 200 000 suppressions d'emplois depuis le début des années quatre-vingt-dix, les effectifs (hors intérimaires du secteur) sont repartis à la hausse depuis fin 1997. Au total, autant d'emplois ont été créés dans ce secteur entre 1996 et 2001 qu'entre 1985 et 1990.

Après plusieurs années de baisse, les effectifs industriels (hors intérimaires du secteur) ont augmenté de 60 000 postes en cinq ans, dont l'essentiel en 2000, soit une performance inédite depuis les années soixante-dix.

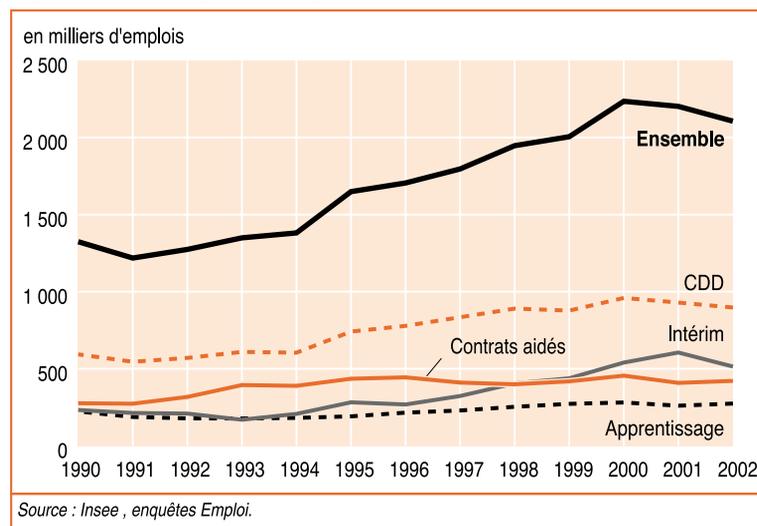
Moins d'emplois à durée limitée et à temps partiel en 2002

Les emplois temporaires (contrats à durée déterminée, intérim, contrats d'apprentissage et contrats aidés)

se sont nettement développés depuis 1990. De fait, en mars 2002, ces emplois représentent 9,9 % de l'emploi salarié (soit + 3,0 points en douze ans). Les entreprises y ont eu souvent recours au début de la reprise (en 1997-1998) et ces formes d'emploi ont alors contribué pour moitié à l'augmentation de l'emploi. Au cours de la précédente reprise (en 1994-1995), ce phénomène s'était aussi produit mais de manière encore plus nette puisque ce type d'emploi avait contribué pour trois quarts à l'augmentation de l'emploi. En fait, les emplois temporaires présentent une évolution cyclique, autour d'une tendance à la hausse. Les entreprises les utilisent car ils leur permettent de s'ajuster plus aisément aux fluctuations de l'activité.

Les emplois temporaires sont des formes d'emplois très ciblées : l'intérim relève davantage de l'industrie et les CDD du tertiaire. Ils concernent davantage les débutants sur le marché du travail que leurs aînés : 17 % des jeunes en phase d'insertion (c'est-à-dire sortis de l'école depuis moins de cinq ans) contre 6 % des moins de 50 ans en 2002.

Figure 3 - Les emplois temporaires de mars 1990 à mars 2002



Depuis 1997, l'intérim est la forme d'emploi temporaire qui a le plus progressé, loin devant l'apprentissage et les CDD, alors que les emplois aidés se sont stabilisés (figure 3). Les emplois à durée limitée ont néanmoins reculé entre mars 2000 et mars 2002. Apprentissage, contrats aidés et CDD ont chuté, en partie du fait de la politique de l'emploi : celle-ci, centrée sur le dispositif de réduction du temps de travail, a joué en faveur des embauches stables. L'intérim a continué de progresser jusqu'au début 2001, puis un retournement à la baisse s'est

3 *Emploi*

produit, suivi d'une reprise début 2002.

Désormais, les emplois temporaires débouchent davantage sur des emplois stables. Les titulaires d'un contrat à durée limitée obtiennent plus souvent que par le passé un contrat à durée indéterminée au bout d'un an. C'est le cas de 35 % d'entre eux entre mars 2001 et mars 2002, contre 29 % entre mars 1997 et mars 1998. Les jeunes débutants ont bénéficié de cette amélioration à partir de 1999.

Par ailleurs, l'essor du temps partiel a été particulièrement net en France depuis dix ans, comme dans la majorité des pays de l'OCDE : 11,9 % des actifs ayant un emploi travaillaient à temps partiel en 1990, 17,2 % en 1999 avant de retomber à 16,2 % en 2002 (*figure 4*). Le temps partiel concerne 30 % des femmes et 5 % des hommes. Surtout présent dans les secteurs tertiaires, les plus féminisés, il progresse également dans l'industrie. Du fait des incitations mises en place en 1993, son développement s'est accéléré dans un premier temps, puis il a marqué le pas à partir de 1999, en relation avec une réglementation rendue moins favorable dans le cadre de la réduction du temps de travail.

Au cours des années quatre-vingt-dix, parallèlement à la montée du chômage, les situations de sous-emploi ou temps partiel subi s'étaient multipliées, affectant 1 450 000 personnes en mars 1997. Leur poids parmi les salariés à temps partiel s'était accru de 10 points, pour atteindre 39,4 % en 1997 (*figure 5*). Depuis, l'amélioration du marché du travail et l'ajustement des rythmes de travail aux 35 heures se sont traduits par un recul du sous-emploi. Sa fréquence s'est

Figure 4 - Proportion des actifs ayant un emploi à temps partiel¹
en %

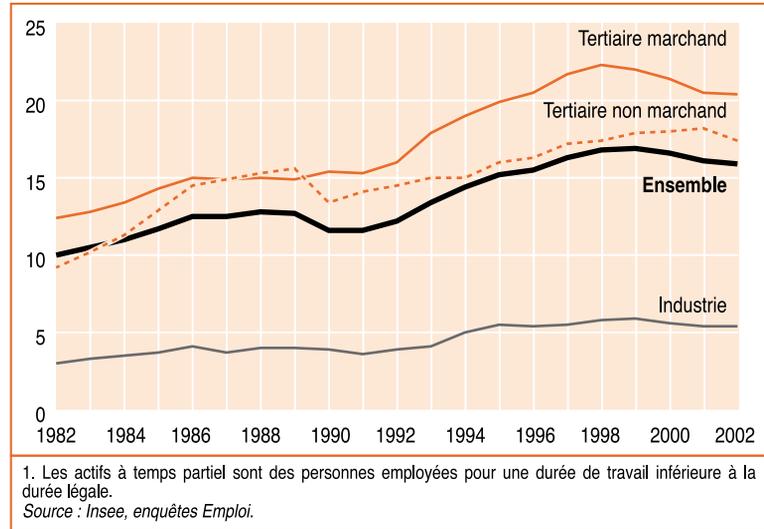


Figure 5 - Évolution de l'emploi total par statut

	Janvier 1990	Mars 1997	Mars 2002
Effectifs (en milliers)			
Ensemble	22 550	22 223	23 942
Hommes	13 140	12 409	13 103
Femmes	9 410	9 814	10 838
Non salariés	3 469	2 847	2 575
Salariés	19 081	19 376	21 367
Taux d'emploi (en %)¹			
Ensemble	49,7	47,8	50,0
Emplois à durée limitée (part dans l'emploi salarié en %)			
Ensemble	6,9	9,3	9,9
Intérimaires	1,2	1,7	2,4
CDD ²	3,1	4,3	4,2
Apprentis	1,2	1,2	1,3
Contrats aidés ³	1,4	2,1	2,0
Proportion d'actifs occupés à temps partiel (en %)			
Ensemble	11,9	16,6	16,2
Hommes	3,3	5,4	5,1
Femmes	23,6	30,8	29,7
Taux de sous-emploi parmi les emplois à temps partiel (en %)			
Ensemble	30,0	39,4	31,6
Hommes	33,1	51,5	39,1
Femmes	29,5	36,7	30,0

1. Part des actifs occupés dans la population totale des plus de 15 ans.
2. CDD : Contrats à durée déterminée (hors État, collectivités locales)
3. Contrats d'aide à l'emploi (CES, CIE, etc.) et stages de la formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du bureau international du travail (BIT).
Source : Insee, enquêtes Emploi.

réduite de 7,8 points : 1 225 000 personnes sont concernées en mars 2002. Ce sont plutôt des hommes et des jeunes de moins de 25 ans.

Une baisse du chômage d'une ampleur inégalée

En juin 1997, 12,2 % de la population active était au chômage. Depuis, le chômage a baissé de façon quasiment ininterrompue jusqu'en mai 2001 (- 3,6 points pour le taux de chômage et - 840 000 chômeurs en quatre ans) (figure 6). La hausse a ensuite repris : en mai 2002, 8,9 % de la population active était au

chômage. Ce résultat reste supérieur à celui des États-Unis (taux de chômage de 6,1 %) et de la zone Euro (8,3 %). Il constitue néanmoins une performance, compte tenu de l'ampleur de la baisse. Lors du précédent cycle conjoncturel, le taux de chômage avait reculé de 1,9 point (- 430 000 chômeurs) entre mars 1987 et mai 1990. Il avait également baissé temporairement d'un point entre mai 1994 et juillet 1995, soit - 270 000 chômeurs.

Cette amélioration a bénéficié tant aux hommes qu'aux femmes, même si le risque de chômage est demeuré plus élevé pour les femmes (10,0 %) que pour les hommes (8,0 %).

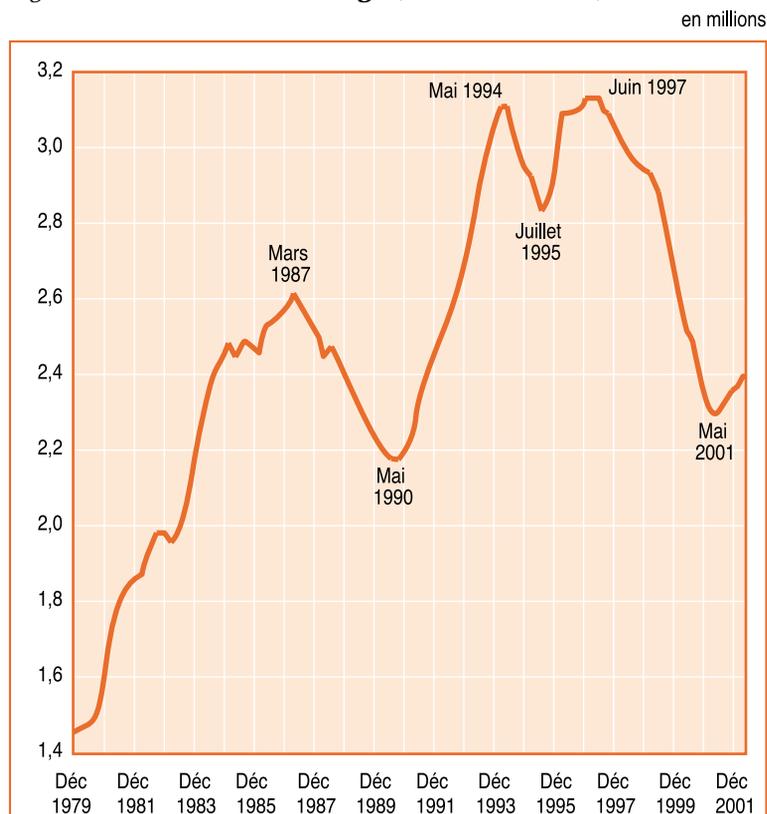
Les jeunes, premiers bénéficiaires de l'amélioration du marché du travail

La baisse du chômage a été particulièrement marquée pour les jeunes de moins de 25 ans. Leur situation a commencé à s'améliorer bien avant celle de leurs aînés, dès janvier 1997, et le repli du chômage a été de plus forte ampleur : - 10 points de taux de chômage jusqu'en mars 2001. Mais ils ont également été les premiers touchés par la remontée du chômage.

En fait, la situation des jeunes sur le marché du travail sur-réagit à la conjoncture. En tant que débutants sur le marché du travail, ils sont surreprésentés dans les embauches récentes, et notamment parmi les emplois temporaires. Or ces derniers sont précisément les plus sujets aux à-coups de l'activité. En mars 2002, 42 % des jeunes salariés occupaient un emploi à durée limitée contre seulement 8 % des salariés adultes. Par ailleurs, depuis 1997, les mesures spécifiques de la politique de l'emploi ont été fortement orientées vers les jeunes : emploi-jeune, formation en alternance, programme TRACE d'accès à l'emploi. Les jeunes ont donc tiré meilleur parti de la conjoncture favorable de fin 1996 à début 2001 et du dynamisme des emplois temporaires sur cette période.

Les personnes de 25 à 49 ans ont également bénéficié de la baisse du chômage : - 3,2 points pour le taux de chômage depuis juin 1997 (figure 7). Pour les personnes de 50 ans ou plus, l'amélioration du marché du travail a été plus tardive et moins massive : le chômage n'a reculé que de 1,9 point à partir du printemps

Figure 6 - Évolution du chômage (au sens du BIT ¹)



1. Est chômeur au sens du BIT une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui (a) recherche un emploi avec démarches effectives, est disponible, et qui n'a pas eu d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence ; ou qui (b) est disponible et a trouvé un emploi qui commence plus tard.

Source : Insee.

1999, bien après celui des jeunes (janvier 1997) ou des adultes de 25 à 49 ans (juillet 1997).

Au total, les disparités du risque de chômage se sont fortement réduites entre les 15-24 ans et les 50 ans ou plus : l'écart entre leurs taux de chômage a diminué de 6,2 points entre l'été 1997 et mai 2002. Il convient cependant de relativiser ce constat. En effet,

à l'horizon d'un an, un chômeur âgé a moins de chances de retrouver un emploi qu'un jeune chômeur (15 % contre 40 %) et plus de risques de rester au chômage (70 % contre 50 %). Par ailleurs, chez les plus jeunes, les actifs ne représentent qu'une faible part de la population, la grande majorité étant scolarisée. De fait, la part de chômeurs au sein de l'ensemble des 15-24 ans a chuté de 8 % à

6,1 % entre mars 1997 et mars 2002. Rappelons également le faible taux d'emploi des plus âgés, conséquence des nombreuses mesures qui ont joué à la baisse sur la population active depuis vingt ans, que ce soit les préretraites ou les dispenses de recherche d'emploi.

Recul du chômage pour tous les niveaux de diplôme et pour toutes les catégories socioprofessionnelles

Le risque de chômage a diminué à tous les niveaux d'études, y compris pour les moins diplômés : la baisse du nombre de chômeurs sans diplôme ou titulaires du seul certificat d'études primaires représente près de la moitié de la diminution globale du chômage. L'écart entre les moins diplômés et les plus diplômés s'est donc réduit. Mais le diplôme constitue encore aujourd'hui le meilleur atout pour trouver un emploi. Ainsi, en mars 2002, le taux de chômage des personnes sans diplôme s'élevait encore à 14,1 %, alors que pour les diplômés de l'enseignement supérieur, il se situait autour de 5,5 %.

Les disparités par catégorie socioprofessionnelle ont sensiblement diminué. C'est en effet pour les ouvriers, catégorie socioprofessionnelle la plus exposée au chômage, que le risque s'est le plus réduit : - 4,4 points pour le taux de chômage entre mars 1997 et mars 2002. De fait, le taux de chômage des ouvriers s'est aujourd'hui rapproché de celui des employés (10,5 % en mars 2002, en recul de 4 points). Les autres catégories socioprofessionnelles ont connu une diminution moins

Figure 7 - Évolution des principales caractéristiques du chômage (au sens du BIT ¹)

	Janvier 1990	Mars 1997	Mars 2002
Nombre de chômeurs (en milliers)			
Ensemble	2 254	3 105	2 341
Hommes	969	1 496	1 123
Femmes	1 285	1 609	1 218
Taux de chômage selon le sexe (en %)			
Ensemble	9,2	12,3	8,9
Hommes	7,0	10,8	7,9
Femmes	12,0	14,1	10,1
Taux de chômage selon l'âge (en %)			
15-24 ans	19,1	28,1	20,2
25-49 ans	8,1	11,5	8,3
50 ans ou plus	6,5	8,5	6,3
Taux de chômage de quelques catégories sociales (en %)			
Cadres et professions intellectuelles supérieurs	2,6	5,1	3,8
Professions intermédiaires	4,1	7,0	5,4
Employés	11,9	14,4	10,5
Ouvriers	12,2	15,8	11,4
Taux de chômage par diplôme (en %)			
Sans diplôme ou CEP	13,0	17,5	14,1
BEPC, CAP, BEP	8,4	11,4	8,3
Baccalauréat	6,5	11,4	8,2
Bac + 2	3,7	8,2	5,6
Diplôme du 2 ^e ou 3 ^e cycle du supérieur	3,5	7,3	5,7
Proportion de personnes au chômage depuis un an ou plus (en %)			
Ensemble	39,7	39,0	31,7
Hommes	37,3	37,0	30,2
Femmes	41,5	40,9	33,1
<p>1. Est chômeur au sens du BIT une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui (a) recherche un emploi avec démarches effectives, est disponible, et qui n'a pas eu d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence ; ou qui (b) est disponible et a trouvé un emploi qui commence plus tard.</p> <p>Source : Insee, enquêtes Emploi.</p>			

marquée du chômage, mais elles sont aujourd'hui proches du plein emploi : taux de chômage de 3,8 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures

(en recul de 1,3 point) et 5,4 % pour les professions intermédiaires (- 1,6 point).

L'amélioration, particulièrement marquée pour les ouvriers et pour les moins diplômés, a sans doute été favorisée par les mesures d'allègement de cotisations sur les bas salaires. Ces dernières ont en effet contribué à la stabilisation du nombre des emplois salariés non qualifiés en 1994 et à leur augmentation, dès 1997. En comparaison, les emplois salariés non qualifiés n'avaient cessé de diminuer tout au long de la période 1984-1994.

Le noyau dur du chômage de longue durée a été entamé

L'embellie sur le marché du travail, combinée aux politiques d'aide à l'emploi, a permis d'entamer le noyau dur du chômage. En effet, entre mars 1997 et mars 2002, l'ancienneté moyenne de chômage a reculé de 2,2 mois, pour s'établir à 12,8 mois en 2002, son niveau le plus bas depuis mars 1993. Le chômage de longue durée (un an ou plus) a diminué fortement, les bénéficiaires de la reprise s'étendant progressivement aux personnes les plus éloignées du marché du travail. La proportion de chômeurs de longue durée est ainsi passée de 39 % en 1997 à 31,7 % en 2002. Les disparités restent cependant importantes entre les chômeurs âgés et les plus jeunes, dont 53 % et 15 % respectivement sont des chômeurs de longue durée.

Depuis 1997, aucune catégorie de la population n'est restée à l'écart de l'embellie sur le marché du travail et, en cinq ans, le nombre de chômeurs s'est réduit de près d'un quart. En 2002, après plus

de quatre ans de baisse du chômage, certaines catégories se sont même nettement rapprochées du plein emploi : les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires ou les personnes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au niveau Bac + 2.

Néanmoins, des inégalités subsistent, même si certaines se sont réduites. Elles révèlent à la fois une adéquation insuffisante entre les compétences de la population active et la nature des emplois offerts, des effets de file d'attente et l'existence de discriminations sociales. Les catégories les plus exposées au chômage restent les moins diplômés ou les moins qualifiés, les jeunes, les femmes et les immigrés.

Une population active encore dynamique avant un retournement à la baisse à partir de 2006

Début 2001, la France métropolitaine comptait 26,4 millions d'actifs, en progression de 700 000 personnes depuis 1997. Sur la période, certaines évolutions des comportements d'activité se sont infléchies (*encadré 1*). Pour les plus jeunes, l'activité s'est légèrement redressée depuis 1997, compte tenu de sorties du système scolaire un peu plus précoces et d'une légère progression des situations de cumul emploi-scolarité (apprentis et autres étudiants travailleurs), dans le contexte particulier de la suppression du service national. Au-delà de 55 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes, la tendance à la baisse de l'activité s'est également ralentie. En effet, les entrées en préretraite ont reculé depuis le milieu des années quatre-vingt. Toutefois, le

Encadré 1

Les facteurs d'évolution de la population active

Début 2001, les actifs représentent 45 % de la population totale.

Le « modèle français » de partage de l'activité se distingue par une concentration de la vie active aux âges intermédiaires, les taux d'activité les plus élevés étant observés entre 27 et 50 ans. À chaque âge, l'activité féminine est plus faible que celle des hommes, en particulier à partir de 27 ans, du fait des sorties d'activité liées à la maternité. Parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, la participation moyenne à l'activité est de 68 % : 74 % pour les hommes et 62 % pour les femmes.

En dix ans, de 1991 à 2001, la population active a augmenté de 1,4 million de personnes, avec un effet démographique prépondérant (+ 1,2 million), combiné à un effet plus limité des comportements d'activité. L'évolution de la population active depuis les années soixante décrit essentiellement l'histoire des générations massives du baby-boom, nées entre 1945 et 1975. Celles-ci ont remplacé progressivement les générations précédentes moins nombreuses, au fur et à mesure de leur départ à la retraite. Quant à l'effet global des comportements d'activité, il résulte d'évolutions contrastées selon le sexe et l'âge : une participation croissante des femmes à l'activité ; une participation décroissante des plus jeunes, l'allongement progressif des études ayant conduit à retarder les entrées sur le marché du travail ; une participation décroissante des plus âgés, compte tenu de l'abaissement de l'âge de la retraite et du développement des retraits anticipés d'activité (préretraites et dispenses de recherche d'emploi).

nombre de dispensés de recherche d'emploi a fortement augmenté, ce qui a joué en sens inverse. Pour les 60-64 ans, les premiers effets de la réforme du régime général des retraites mise

en place en 1993 ont par ailleurs contribué à limiter la baisse du taux d'activité. Pour les femmes de 25 à 59 ans, l'activité a continué à se développer fortement au fil des générations, mais ce

mouvement semble ralentir. Aux âges de la maternité, elle a par ailleurs été freinée par l'extension, à partir de juillet 1994, de l'allocation parentale d'éducation. Enfin, pour les hommes de 25 à 54 ans, le taux d'activité est resté stable.

Encadré 2

Projection de population active : concept, méthode, scénarios

La projection porte sur la *population active* au sens du Bureau International du Travail (BIT). Celle-ci regroupe les « actifs occupés », qui ont travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la période de référence, et les « actifs au chômage », sans emploi, disponibles et recherchant effectivement un emploi. Cette nouvelle projection diffère en cela des exercices de projection antérieurs, qui retenaient en général un concept d'activité plus large : population active au sens du recensement, augmentée des préretraités et des personnes dispensées de recherche d'emploi.

La *méthode de projection* de la population active combine, pour chaque catégorie de sexe et d'âge, les dernières projections de population de l'Insee, utilisant les résultats du recensement de 1999, et de nouvelles projections de taux d'activité, actualisées à la lumière des observations récentes. Ces dernières s'appuient sur une modélisation économétrique des taux qui isole une tendance lourde d'évolution, appréhendée par une fonction logistique du temps et lui superpose plusieurs facteurs d'inflexion : évolution du chômage, de l'apprentissage, des préretraites, impact de la mise en place de l'allocation parentale d'éducation de rang deux, de la réforme du régime général de retraite décidée en 1993 et impact de l'allongement passé de la durée des études sur l'âge futur de cessation d'activité.

À partir de cette méthode, un *scénario tendanciel de population active* est construit, dans la lignée des évolutions passées. Il combine le scénario central de population de l'Insee (Pour en savoir plus : Brutel, 2001) et le scénario tendan-

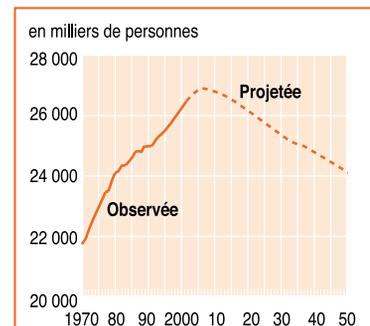
ciel de taux d'activité construit en simulant sur le futur les équations de taux d'activité estimées sur la période 1968-2001. Les hypothèses démographiques sont ainsi celles d'une diminution progressive de la descendance finale des femmes (de 2,1 enfants en moyenne pour les générations nées avant 1955 à 1,8 enfant pour celles nées à partir de 1985), d'une poursuite de l'allongement de la durée de vie moyenne (de 79 ans actuellement à 88 ans d'ici à la fin du demi-siècle) et d'une stabilité du solde migratoire au niveau moyen observé au cours des dernières années (+ 50 000 personnes par an, adultes ou enfants). En matière de comportements d'activité, la modélisation économétrique conduit à une stabilisation rapide des taux d'activité pour toutes les catégories de population, sauf pour les femmes de 45 à 59 ans et pour les hommes et femmes de 60 à 64 ans. Pour les premières, le développement de l'activité féminine observé jusqu'aux générations nées vers le milieu des années soixante permet en effet d'anticiper une augmentation encore sensible des taux d'activité après 45 ans. Pour les 60-64 ans, l'allongement passé de la durée des études au fil des générations, qui s'est traduit par des entrées plus tardives sur le marché du travail, devrait conduire à terme à des retards d'activité plus tardifs.

Autour de ce scénario, des *variantes de projection* permettent de cerner le poids des différents facteurs d'incertitudes. Ces variantes portent soit sur d'autres hypothèses démographiques (Pour en savoir plus : Brutel, 2001) soit sur l'hypothèse d'inflexions dans les comportements d'activité (Pour en savoir plus : Nauze-Fichet et Lerais, 2002).

À l'horizon 2006, la population active devrait encore progresser, mais à un rythme ralenti, en gagnant près d'un demi-million de personnes. À partir de 2006, l'arrivée à l'âge de 60 ans des premières générations du baby-boom devrait inverser la tendance : le nombre d'actifs devrait diminuer, d'abord lentement (- 30 000 personnes par an entre 2006 et 2010), puis de plus en plus rapidement au fur et à mesure du vieillissement de la population (- 80 000 personnes par an vers 2025). En 2050, la population active pourrait alors retrouver son niveau du début des années quatre-vingt (figure 8).

Ce scénario tendanciel (*encadré 2*) ne décrit que l'un des avènements possibles, à conjoncture et législation inchangées. La baisse de la population active pourrait ainsi être retardée ou

Figure 8 - Population active observée et projetée (scénario tendanciel ¹)



1. Scénario tendanciel : on se reportera à l'encadré 2.
Source : Insee-Dares, projections de population active 2001-2050.

atténuée par une remontée de l'activité de certaines catégories telles que les femmes, les plus âgés et peut-être les plus jeunes. Une amélioration du contexte économique pourrait y contribuer, ainsi qu'un cadre institutionnel plus incitatif. Un niveau

d'immigration différent aurait un effet immédiat sur l'évolution de la population active, alors qu'une remontée ou une baisse de la fécondité ne modifieraient les perspectives qu'au-delà de 2020. Dans tous les scénarios envisagés, compte

tenu de la forte croissance à venir de la population âgée, le rapport entre actifs et inactifs de 60 ans ou plus chuterait progressivement. Selon le scénario tendanciel, il se réduirait ainsi de 2,2 en 2001 à 1,5 en 2020, voire à 1,1 en 2050. ■

Pour en savoir plus

Ballet B., Seguin S., « Les jeunes, premiers bénéficiaires de la baisse du chômage », *Insee première*, n° 751, novembre 2000.

Boulard N., Lerais F., « La politique de l'emploi en 2000 », *Premières Synthèses*, n° 09.2, Dares, février 2002.

Brunet F., Kontchou H., « Baisse du sous-emploi après 8 ans de hausse », *Insee première*, n° 693, janvier 2000.

Brutel C., « Projections de population à l'horizon 2050 : un vieillissement inéluctable », *Insee Première*, n° 762, mars 2001.

Chardon O., « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee première*, n° 796, juillet 2001.

Marchand O., « Plein emploi, l'improbable retour », *Folio actuel*, janvier 2002.

Martin-Houssart G., « De plus en plus de passages vers l'emploi stable », *Insee première*, n° 769, avril 2001.

Minni C., Nauze-Fichet E., « De mars 1997 à mars 2001, une participation accrue des moins de 30

ans à l'emploi », *Insee première*, n° 821, janvier 2002.

Nauze-Fichet E., Lerais F., « Projections de population active - Un retournement progressif », *Insee première*, n° 838, mars 2002.

Pisani-Ferry J., « Plein emploi », *Rapport du Conseil d'Analyse Économique*, n° 30, La Documentation Française, décembre 2000.

Insee, *France, portrait social*, édition 2001-2002, octobre 2001.

Insee, *Note de conjoncture*, juin 2002.

